

Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

Outil de référence pour l'appréciation des conditions de vie de la population au Mali

Dans l'optique de contribuer à l'amélioration de l'utilisation des données d'enquêtes, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) a tenu un atelier de restitution des résultats de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP). La rencontre qui a été placée sous la présidence du Directeur Général de l'INSTAT, Dr. Arouna SOUGANE, a vu la participation du premier secrétaire de l'Ambassade de Suède au Mali, Monsieur Daniel TIVEAU. Y ont également pris part des représentants de plusieurs structures du Système Statistique National (SSN) du Mali et des organismes utilisateurs de données statistiques.

L'EMOP est un produit de l'Institut National de la Statistique, avec comme partenaire technique et financier de la Statistique Suède, via l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). « La coopération avec l'INSTAT est en cours depuis 2009. L'EMOP est un produit phare de cette coopération. Nous sommes partenaires de l'opération mais aussi utilisateurs des données de l'EMOP », a souligné Monsieur Daniel TIVEAU. La première édition de cette enquête, qui s'est déroulée entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, a même été entièrement financée par la Suède. Il s'agit d'un dispositif permanent de collecte d'informations sur les conditions de vie des ménages au Mali : de l'Education à l'Emploi, en passant par la Santé, la sécurité alimentaire, la migration, la pauvreté subjective, les dépenses de consommation du ménage, etc. Elle représente un outil de référence pour l'appréciation des conditions de vie de la population au Mali.

Sa production est aujourd'hui scrutée par de nombreux utilisateurs de données, tant en raison de la diversité des indicateurs qu'à celle de la ponctualité de l'édition. « L'EMOP est une enquête d'envergure nationale réalisée annuellement en quatre passages sur un échantillon estimée à 7 200 ménages. Les résultats sont significatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako, et selon le milieu de résidence (urbain et rural) », a commenté le Directeur Général de l'INSTAT. « Cet atelier, auquel vous avez bien voulu participer, s'inscrit en droite ligne de notre politique de diffusion de l'information statistique », a rappelé Dr. Arouna SOUGANE.

Le dispositif EMOP, en sept (7) éditions, a mis à la disposition des utilisateurs Vingt-sept (27) rapports de passages et Six (06) rapports annuels. L'ensemble de ces productions sont disponibles sur le site web de l'INSTAT (<http://instat-mali.org/>). « Les rapports de passages informent régulièrement sur le niveau des indicateurs socioéconomiques. Quant aux rapports annuels, ils sont essentiellement focalisés sur l'analyse de la pauvreté et sont régulièrement sollicités par le CSCLP dans le cadre des revues annuelles [du CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable] », a commenté le Directeur Général de l'INSTAT.

L'enquête est réalisée annuellement en quatre passages et au terme de chaque passage un rapport descriptif donnant le niveau des indicateurs de suivi est produit. Au cours de cet atelier, des thèmes de certains résultats annuels de l'enquête ont été présentés. Il s'agit de thèmes concernant la gouvernance, paix et sécurité, l'estimation de la pauvreté au niveau des cercles et des communes, la consommation de tabac à partir des données de l'EMOP de 2016/2017, ainsi que les trois premiers passages de l'EMOP 2018/2019.